

**FICHE DE PRE-INSCRIPTION ECOLE PRIMAIRE**

Année scolaire : 2022 / 2023

Niveau : CP CE1 CE2 CM1 CM2 Classe de Madame ou Monsieur

ÉLÈVE

Nom de famille : **Sexe :** F M
 Nom d'usage :
Prénom(s) : / /
Né(e) le : / / **Lieu de naissance** (commune et département) :

Nom et adresse de l'école précédente :**REPRÉSENTANTS LÉGAUX****Père (ou tuteur)****Nom de famille :** **Prénom :**Profession : Code :

Adresse :

Code postal : Commune :

L'élève habite à cette adresse : Oui Non

Tél. mobile : Tél. domicile : Tél. travail :

Courriel :

Mère ou (tutrice)**Nom de famille :** **Prénom :****Nom de jeune fille :**Profession : Code :

Adresse :

Code postal : Commune :

L'élève habite à cette adresse : Oui Non

Tél. mobile : Tél. domicile : Tél. travail :

Courriel :

Tiers délégataire (personne physique ou morale) **Lien avec l'élève (*) :**
 (*) Ascendant/Fratrie/Autre membre de la famille/Educateur/Assistant familial/Garde d'enfant/Autre lien (à préciser) ou Aide Sociale à l'Enfance (pour responsable moral)

Nom de famille : **Prénom :**Profession : Code :

Adresse :

Code postal : Commune :

L'élève habite à cette adresse : Oui Non

Tél. mobile : Tél. domicile : Tél. travail :

Courriel :

AUTORISATION POUR PHOTOGRAPHIES**J'autorise l'école à photographier mon enfant dans le cadre des activités scolaires.** Oui Non

- A diffuser la prise de vue de mon enfant à l'entourage familial des élèves, aux enseignants et aux partenaires du projet de classe ou d'école.
- A utiliser dans le cadre pédagogique (journal de classe, d'école, rencontres Citoyennes et sportives, publications) des photos de mon enfant prises au cours des activités scolaires.

Je m'engage aussi, à ne pas récupérer les photos des enfants dans le but de les diffuser sur internet, en utilisant les réseaux sociaux ou n'importe quel autre moyen de diffusion.

Signature des représentants légaux :

Veuillez remplir également le verso ↘

PERSONNES ADULTES À CONTACTER (si différentes des personnes déjà indiquées)

A contacter en cas d'urgence et autorisé(e) à venir chercher l'élève

Nom de famille : Prénom :

Tél. mobile : Tél. domicile : Tél. travail :

Lien avec l'élève (*) :

A contacter en cas d'urgence et autorisé(e) à venir chercher l'élève

Nom de famille : Prénom :

Tél. mobile : Tél. domicile : Tél. travail :

Lien avec l'élève (*) :

A contacter en cas d'urgence et autorisé(e) à venir chercher l'élève

Nom de famille : Prénom :

Tél. mobile : Tél. domicile : Tél. travail :

Lien avec l'élève (*) :

SERVICES PÉRISCOLAIRES

Restaurant scolaire : Oui Non

Garderie du matin : Oui Non

Garderie du soir : Oui Non

ASSURANCE

(Votre enfant doit être assuré en responsabilité civile et en individuelle corporelle pour pouvoir participer aux diverses sorties durant l'année scolaire. Veuillez joindre une attestation de votre assureur.)

N° d'adhérent :

Assureur et adresse :

SANTE

Date du dernier rappel de **vaccin antitétanique**

Observations particulières que vous jugerez utile de porter à la connaissance de l'établissement (allergies, traitements en cours, précautions particulières à prendre...)

NOM, adresse et n° de téléphone du médecin traitant :

En cas d'urgence, un élève accidenté ou malade est orienté et transporté par les services de secours d'urgence vers l'hôpital le mieux adapté. La famille est immédiatement avertie par nos soins. **Un élève mineur ne peut sortir de l'hôpital qu'accompagné de sa famille.**

AUTORISATION INTERVENTION CHIRURGICALE

Nous soussignés, Monsieur et/ou Madame autorisons l'anesthésie de notre fils/fille au cas où, victime d'un accident ou d'une maladie aiguë à évolution rapide, il/elle aurait à subir une intervention chirurgicale.

A Emmerin, le / / 2022

Signatures des responsables légaux

Pièces justificatives à fournir :

- Cartes d'identité des parents
- Livret de famille
- Justificatif de domicile de moins de 3 mois
- Photocopie du carnet de vaccinations
- Certificat de radiation si l'enfant était scolarisé dans un autre établissement, à la date du 08/07/2022

Ce dossier doit être déposé en main propre à l'accueil de la mairie, complet et accompagné de toutes les pièces justificatives avant le 8 avril 2022.